

Lundi 4 Avril 2016:

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Sainte-Lucie-de-Beauregard. Tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le lundi quatrième jour du mois d'avril 2016, à laquelle sont présents :

	Mrs	Louis Lachance	Maire
		Bruno Couette	Conseiller au Siègne no1
		Germain Couette	Conseiller au Siègne no4
	Mme	Liette Dodier	Conseillère au Siègne no2
Absents :	Mrs.	Alain Couette	Conseiller au Siègne no 3
		Marcel Lachance	Conseiller au Siègne no6 (chez lui, si l'on a affaire à lui, l'appeler)
	Mme	Christine Paré	Conseillère au Siègne no5

1. Ouverture de la séance;

Formant quorum, la séance est ouverte à 19h30, sous la présidence de monsieur Louis Lachance, maire. Madame Bianca Deschênes fait fonction de secrétaire-trésorière.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 4 Avril 2016;

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour transmis par la secrétaire, il est proposé par M. Bruno Couette et résolu à l'unanimité par le reste des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté en laissant le point des affaires nouvelles ouvert.

2016-04-04/43

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour du 4 Avril 2016;
3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 7 Mars 2016 à 19h30 et s'il y a des retours (Téléphonie cell./ Accueil et intégration des nouveaux résidents : M. Éric Therrien, Mme Sonia Gilbert, bientôt le gars à Nelson, .../ Retour sur l'éventuel règlement pour projet d'hébergements touristiques (micro-chalet);etc.)
4. Plan de communication au propre (53 heures à avoir : Pacte Rural Phase 2 : achat d'heures? Mais attend après 3 municipalités)/ Samedi 7 Mai 2016 à 13h30 au Bistreau d'Érable pour une courte présentation et...;
5. Voirie :
 - 5A-Déneigement :(plaintes...lettre envoyée (téléphone fait)...et le 20% en mai lui?!)/ Cours d'école;
 - 5B-Tonte du gazon cet été;
 - 5C- Nivelage;
 - 5D-Garantie du tracteur : Kubota;
 - 5 E-Chemin privé et cours au Bar Beauregard et le cimetière...
- 6.-Compte-rendu des comités intra- municipaux (environ 10 minutes max. chacun) :

Germain Couette : Incendie (livre de pratiques/ Réparation détecteur 4 gaz/ Bunkers à laver...car pas fait l'an passé/ remorque POUR L'ÉTÉ du traineau basket, Besoin de la caserne le 21 Mai (lave-auto garderie+Ramasser les bouteilles vides), etc.);

Christine Paré : Lancement de la politique familiale (carnets de la MRC remis) : Résolution à reprendre/ Terrain de jeux (1 CV de reçu)= Stéphanie Ferland est engagée à 11\$/hre (emploi d'été Canada : ?, etc.)...

Marcel Lachance : Affidavits écrits et signer formellement (Dossier Gyno Boivin), etc.;

Alain Couette : Cabine en fibre pour camion municipal acheté/ Besoin des flash finalement;

Liette Dodier : Salle communautaire (ménage fait une fois)/ dîner scolaire (point 12)/ Repas des Bénévoles (une voiture qui s'est stationnée : Avertissement...)/ logement à Mme Jean (L'eau entre...)/ logement à Mme Marie-Paule : Pas certaine de rester.../ Petites roches dans l'évier chalet des sports & bloc sanitaire /Engager Clothilde environ 1 sem. (classement)/ etc.

Bruno Couette : facture en lien avec la semaine de relâche/ formation sur logiciel Parc-O-Mètre en avril/ etc.;

Louis Lachance : Retour de la rencontre des maires (Résol. Prise en lien avec l'état des Routes 216 et 283/ etc.)...
7. Périodes de question de l'auditoire (Maximum 10 minutes);

8. Demande du comité du Festival de Ste-Lucie ;
9. Finances et comptes à payer (Demande de St-Just pour le centenaire : 10C2A) /etc.) ;
10. Correspondances (de C1 à C15 et... :Parades à St-Cyprien et à St-Just,...);
11. Demande pour acheter une table (comme Noémie a emprunté);
12. Dîner Scolaire (Démission de Mme Gervaise);
13. Fixer une date pour la présentation des états financiers (le lundi 11 ou jeudi 14 avril) à 19h;
14. Dates à retenir et à mettre à votre agenda (calendrier et...);
15. Affaires Nouvelles:
16. Levée de l'assemblée

3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 4 Avril 2016 à 19h30 et s'il y a des retours (Téléphonie cell./ Accueil et intégration des nouveaux résidents : M. Éric Therrien, Mme Sonia Gilbert, bientôt le gars à Nelson Castonguay et sa blonde, la petite nouvelle à Marilou St-Laurent, etc./ Retour sur l'éventuel règlement pour projet d'hébergements touristiques (micro-chalet)/etc.)

-Il est proposé par Mme Liette Dodier et résolu à l'unanimité par les autres conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 7 Mars 2016 tel que présenté :

-Téléphonie cell. : Le 16 mars dernier, il y a eu une autre rencontre à Montmagny suite à celle eue le 20 janvier dernier à LaPocatière où monsieur le maire était présent. Cependant, monsieur le maire ne pouvait être présent le 16 puisqu'il y a les sucres.

-Accueil et intégration des nouveaux résidents : Les membres du conseil réfléchissent à quoi faire avec les nouveaux arrivants... probablement une petite rencontre à l'automne...on s'en reparle éventuellement.

-Retour sur l'éventuel règlement pour le projet d'hébergements touristiques (micro-chalets) La municipalité a reçu une demande concernant l'aménagement d'hébergements touristiques (micro-chalets) sur quelques terrains du Domaine Beaugard pour des locations à court terme.

La phase 1 est la mise en place de 3 micro-chalets pour juillet 2016, suivi d'une phase 2 avec un ajout de 2 à 3 autres micro-chalets si tout va bien, pour l'été 2017. M. Falardeau avait demandé à la dernière rencontre s'il serait possible d'avoir un congé de taxes municipales de 5 ans, afin de leur permettre de progresser plus sécuritairement dans le projet.

M. Falardeau aurait la possibilité d'étendre son projet jusqu'à 12 chalets éventuellement selon la demande et la rentabilité du projet.

-Les membres du conseil, en donnant l'avis de motion pour le règlement #156-2016 à la dernière rencontre, avaient dit revenir ultérieurement à M. Falardeau avec leur décision et ce, pour regarder correctement la Loi sur les compétences municipales aux articles 92.1, 92.2 et 92.3, soit le côté touristique de l'alinéa 15 et puisqu'ils étaient dans le temps des sucres.

M. Falardeau étant présent dans la salle et mentionne qu'il retire sa demande puisqu'il a trop de commérage. La Dg lui mentionne être certain puisque selon la loi, il a un certain droit...dépendamment de la décision finale du conseil. M. Falardeau répond qu'il retire sa demande.

4. Plan de communication au propre (53 heures à avoir : Pacte Rural Phase 2 : achat d'heures ? mais on attend après une couple de municipalités)/ Samedi 7 Mai 2016 à 13h30 au Bistreau D'Érable :Courte présentation à la population...;

-Plan de Communication: Considérant que les conseillers avaient rencontrés Mme Isabelle Normand de « Communication Régional Montmagny » lors d'un caucus à la fin de novembre 2015 pour regarder un éventuel plan de communication en répondant à quelques questions;

Considérant que le plan de communication est terminé et que vous avez copie entre les mains;

Considérant que 53 heures seront à acheter pour combler le plan de communication mais qu'avant de faire une phase deux au Pacte rural ou d'en acheter, qu'on attend un retour de de cinq municipalités concernant leurs heures attribuées par la MRC de Montmagny puisqu'ils n'ont pas fait de retour à CRM;

Considérant que Mme Nancy Labrecque avait envoyé un appel à chaque municipalité concernant notre demande et que l'on n'a pas eu de nouvelle;

M. le maire parle à Mme Nancy à sa prochaine rencontre des maires et on vous revient.

-Pancarte Festival : Puisque quelques personnes dans l'assistance font partie du comité du festival, la DG demande s'ils ont besoin des 4 :4X8 pour afficher la programmation du festival et ils mentionnent que oui. Puisque dans le plan de communication il est mentionné de faire un « selfi » pour faire en même temps une campagne de promotion avec le site internet soit de la municipalité soit celui du par cet que c'était prévu pour juin...dans la même période que le festival affiche sa programmation... Alors, monsieur le maire mentionne de revoir la période d'affichage avec Communication Régional Montmagny (CRM).

-Présentation de samedi le 7 Mai au Bistreau de l'Érable : Êtes-vous d'accord à ce qu'on fasse la présentation du plan de communication ainsi que de notre nouvelle image et du site internet aux gens le samedi 7 mai vers 13h30 au Bistreau d'Érable ? Les membres du conseil sont d'accord. Ça sera court...environ une heure maximum. À la prochaine rencontre, on vous met une ébauche de la présentation et les invitations seront envoyées couleur par la poste à chaque porte. Il y aura des raisins, chips et fromage sur les tables. La présentation sera suivie d'une partie de sucre... Il en coûtera 2\$ par personne, c'est pourquoi que ça me prend les présence.

5. Déneigement (plaintes...lettre à envoyée (téléphones fait)... et le 20% en mai lui?!/ cours d'école (soumission));

-Déneigement des rues : La Dg mentionne qu'elle n'a fait que des téléphones pour parler avec M. Marcel Bilodeau (le 25 février 16 ainsi que le mardi 29 Mars (date où le camion de vidange a resté pris près de chez Jacques Beaulieu et où qu'une voiture a exempté de peu le camion de vidange));

Il est mentionné d'envoyer une lettre avec son dernier chèque expliquant que l'an prochain, il ne serait pas censé de prendre son pick-up pour déneiger les chemins municipaux.

-5B :Tonte de gazon cet été; Il est proposé par M. Germain Couette et résolu à l'unanimité par les autres personnes présentes au conseil que ce soit M. Gilles Lachance, l'employé municipal qui fasse le tondage sur ses heures à lui;

Que puisqu'il n'a plus le centre communautaire, il baisse de 2400\$ à 2000\$;

QU'il reprenne le tondage puisque la municipalité veut que les temps soient pris en lien avec le tondage avec le tracteur tondeuse, avec le fouette ainsi que la petite tondeuse car selon l'employé municipal, il y a autant de fouette et de petite tondeuse à faire que de tracteur tondeuse pour qu'une « job » soit bien fait;

QUE suite à ces infos, on pourra aller l'an prochain avec des compagnies de tonte, la municipalité aura plus de baguage à inscrire sur le devis...

Puisque l'an dernier, le jeune ne suivait pas les instructions de l'employé municipal.

-5C : Nivelage : M. Donald Laliberté a fait une offre de service pour faire le nivelage des rangs de gravier de la municipalité pour la saison 2016 (entre le 15 avril et le 15 novembre) encore cette année. Il offre le même montant de l'heure que l'an dernier soit 127\$ de l'heure. L'an dernier, la municipalité a utilisé M. Laliberté pour environ 15 600\$ et il est venu 5 fois (à la demande de l'employé municipal : dépendamment des besoins des routes).

Considérant que la municipalité est satisfaite de ses services de nivelage;

Il est proposé par M. Bruno Couette et résolu à l'unanimité par les autres personnes présentes au conseil que ce soit M. Donald Laliberté qui fasse encore le nivelage des routes municipales en gravier pour l'année 2016 au coût de 127\$ de l'heure.

-Démonstration de Kubota ce printemps : M. Alain Couette a mentionné que le représentant viendra faire une démonstration de la grappe derrière le tracteur lorsque ça sera le temps...

-5D : Garantie du tracteur : Kubota

La garantie de base de 2 ans sur le tracteur Kubota se termine le 7 mai prochain. Les conseillers du Garage Minville Inc. offre l'inspection avant fin de garantie pour la somme d'environ 130\$ de main d'œuvre ainsi que de 80\$ pour les frais de déplacement si le conseil le décide.

M. Marcel Lachance a inscrit sur son compte rendu d'avant conseil que la DG lit : « qu'étant membre du comité des finances, il mentionnait être de son devoir de vous mettre en garde contre l'intention de ne pas faire faire d'inspection. Un manquement par un représentant autorisé et habilité de Kubota pourrait être

2016-04-04/45

2016-04-04/46

considéré par ces derniers comme une négligence de notre part dans l'éventualité d'un bris à la mécanique et nous annulé la protection pour cette pièce. Vous savez aussi bien que moi que même si cette machine est fiable, il y a toujours le risque d'un bris et nous devons alors- probablement payer le prix. Une inspection, même si elle nous coûtait 1000\$, n'est pas considérable comparée au réparation non garantie par cause de négligence d'entretien. Si vous avez bien lu le contrat de location ou tous autres contrats similaires, il n'est jamais clairement spécifié qu'est-ce que l'on entend comme négligence d'entretien ou autres. Personnellement, M. Marcel Lachance irait pour l'inspection par un mécanicien habilité à signer le certificat d'inspection mandaté par le garage Minville, locateur. Cependant, après discussion entre eux (M. Germain Couette, M. Bruno Couette et M. Louis Lachance), il est proposé par M. Bruno Couette et résolu à l'unanimité des personnes présentes au conseil qu'il ni aura pas d'inspection sur le tracteur Kubota avant la fin de la garantie.

2016-04-04/47

-5E : Chemin privé et cours au Bar Beauregard et le cimetière... :

Mme Nancy Roseberry demandait si la municipalité pouvait faire quelque chose en lien avec la partie de sa cours et celle de M. Robert Lachance qui est le chemin des chalets et pourquoi qu'elle devait laisser passer les autos qui vont dans le chemin des chalets et au cimetière.

Après discussion, M. le maire mentionne qu'on devrait regarder les baux des personnes concernées (Mme Nancy, M. Robert, La Fabrique ainsi que M. Marcel Falardeau) et qu'un consensus reprendra suite à tout ça mais qu'il voyait qu'on pourrait essayer de déneiger, de passer le gradeur et de mettre de l'abat poussière à aller au cimetière...mais on s'en reparle éventuellement et plus spécifiquement avec ces personnes...

6.Compte-rendu des comités intra- municipaux (10 minutes max. chacun):

6.Germain Couette (7h55pm) :

Incendie : livre de pratiques; livre commandé.

-**Réparation détecteur 4 gaz ;** Il est parti en réparation pour environ 600\$;

-**Bunkers à laver...car pas fait l'an passé :** Rien dit.

-**Remorque POUR L'ÉTÉ du traineau basket :** Elle est partie se faire réparer.

-**Besoin de la caserne le 21 Mai (lave-auto service de garde/ Ramasser les bouteilles vides), etc.) :** Il est proposé par M. Germain Couette et résolu à l'unanimité par les autres membres présents d'accepter que

2016-04-04/48

6.Christine Paré (7h57pm) : est absente.

-Lancement de la politique familiale (carnets de la MRC remis) : Résolution à reprendre ; -----. Il y a eu le lancement de la politique familiale à la MRC mercredi le 23 mars dernier et, Christine, Louis et Bianca furent présents. Vous avec chacun un carnet.

-Terrain de jeux : La municipalité n'a reçu qu'un « CV » à la date et c'est

Mme Stéphanie Ferland. Il est proposé par M. Bruno Couette et résolu à l'unanimité par les autres membres présents que Mme Stéphanie Ferland soit réengagée pour être animatrice au Terrain de Jeux Ste-Lucie/Lac-Frontière/St-Fabien à 11\$/l'heure (emploi d'été Canada : espérant recevoir une subvention).

-M. Gaston Roy a fait une demande à la caisse aussi, on devra être au courant bientôt des développements...

6.Marcel Lachance (7h59pm) : est absent.

*M. Marcel Lachance a fait un résumé sur une feuille de ses points ainsi que son opinion sur les points d'ordre du jour, il est absent mais il mentionne être rejoignable par téléphone chez lui au besoin. En résumé, la DG mentionne que son affidavit concernant le dossier de M. Boivin a été remis et signé formellement. Une éventuelle rencontre chez M. Lachance pourrait être éventuellement faite suite à une demande de l'avocate de M. Boivin puisque ce dernier a des problèmes de santé et que c'est faisable.

6.Alain Couette (8h01pm) : est absent .

Lors de la dernière rencontre M. Couette a mentionné ne pas être à la prochaine, ce qui stipule son absent.

-**La cabine en fibre pour le camion municipal a été achetée :** Comme mentionné au par le passé lors des dernières rencontres, M. Couette mentionnait regarder ça de près sur Les Pacs et que lorsqu'il en aurait une belle boîte en bonne condition à un bon prix, qu'il irait la voir avec l'employé municipal. C'est ce qu'ils ont faits. La boîte a été acheté d'un

2016-04-04/49

particulier à 1250\$ incluant les supports à échelle. Puisque la boîte n'est pas du même rouge, il faudra la repeindre.

-Besoin de flash aussi finalement: Des lumières (flash) seront à commander puisque finalement, il en avait pas sur la boîte de fibre.

Il est proposé par M. Germain Couette et résolu à l'unanimité par les autres membres présents :

Que la municipalité de Ste-Lucie-de-Beauregard demande à M. Henry Breton de peindre la boîte de la même couleur que le pick-up et faire les installations nécessaires.

Que les flashes nécessaires à mettre sur le camion soient aussi achetés.

6. Liette Dodier (8h03pm) : -Salle communautaire (ménage fait une fois) : Comme mentionné antérieurement, Mme Liette fait des « check up » régulièrement après L'Âge D'Or et les cartes du vendredi...car c'est là que le plancher n'est pas toujours lavé dans la salle (puisque les messes ne se font plus à la salle)... Depuis la dernière rencontre, un seul ménage a été fait par Mme Gervaise (un de 3 heures). Alors, après discussion, il est mentionné de prendre Mme Garvaise quand Liette en sens le besoin mais de ne pas faire faire des 3 heures de ménage à chaque fois...

-Dîner Scolaire : On n'en reparle au point 12.

-Repas des Bénévoles (une voiture qui s'est stationnée : Avertissement...) : Même avec des cônes et des barricades, il y a eu encore une personne qui s'est stationné devant les portes de l'école. La DG a demandé qu'il soit déplacé. On continue à prendre ces précautions lorsqu'il y a de l'école.

-Logement à Mme Jean (L'eau entre) : Qu'allons-nous faire avec ça ? Ça fait deux fois cette année...??

-Logement à Mme Marie-Paule : Elle n'a pas donné son renouvellement. Elle devrait le faire d'ici la fin d'avril. Il n'y a pas de liste d'attente pour ce logement d'une façon ou d'une autre.

-Petites roches dans l'évier du chalet des sports & Bloc sanitaire : Petites roches dans le filtreur du robinet trouvées...

-Engagement de Clothilde pour environ une semaine (classement) : Dès que la DG sera plus au bureau (car il y a le site internet à finir, des documents à fournir aux comptables encore et elle a des rencontres et de la formation en avril...Il est proposé par Mme Liette Dodier et résolu à l'unanimité par les autres personnes présentes au conseil d'engager Clothilde pour aider à finaliser le classement.

6. Bruno Couette (8h06pm) :

-Facture en lien avec la semaine de relâche: Simplement mentionner que l'an prochain ce sera les municipalités qui vont payer les coûts de transport pour le hockey inter-municipal à St-Pamphile, que cette année, ce sera encore les loisirs inter-municipal qui en prendra la charge.

-Suivi du loisir inter-municipal et/ou de la semaine de relâche : Ça l'a très bien été à l'aréna à la semaine de relâche...ainsi que lors du bingo. Cependant, pour le reste...??

-Formation sur le logiciel Parc-O-Mètre en avril: La MRC a le droit d'avoir des droits d'utilisation du logiciel Parc-O-Mètre géré par LURL (Unité Régionale de Loisir et de Sport de Chaudière-Appalaches). Une ressource a été identifiée (Mme Marie-Josée Fortin) qui s'y connaît dans l'inspection des aires de jeux et qui pourra utiliser l'outil Parc-O-Mètre pour faire l'inspection des infrastructures de loisirs de chaque municipalité où une formation de ce logiciel sera faite le 18 avril en après-midi à la MRC de Montmagny.

-Rencontre inter-municipal : Il y aura une rencontre inter municipal au Lac-Frontière le 19 avril en soirée.

6. Louis Lachance (8h07pm) : -Retour de la rencontre des maires (Résol. Prise en lien avec l'état des routes 216 et 283)/etc.: M. Louis Lachance parle qu'à la rencontre de mars dernier, ils ont pris une résolution dénonçant l'état des routes 283 ainsi que la portion de la 216 (St-Paul/St-Philémon) pour essayer de ça bouge au MTQ.

7. Période de questions de l'auditoire (max. 10 min. chacun):

-Il est 20h09 et M. Gaétan St-Laurent prend parole mentionnant principalement qu'il serait bien de faire passer le souffleur dans l'avenir.

-M. Serge Bernard prend aussi la parole mentionnant si la municipalité prend en charge le feu de la St-Jean puisque le festival ne le prend pas en charge ni la Fabrique. M. le maire mentionne à Bruno si les loisirs ne seraient pas intéressés à prendre en charge la fête de la St-Jean au terrain des loisirs. M. Couette mentionne qu'il en parlera à Gaston.

8. Demande du comité du festival de Ste-Lucie:

La DG fait une lecture de la demande du festival datée du 21 mars.

2016-04-04/50

2016-04-04/51

2016-04-04/52

Il est proposé par Mme Liette Dodier et résolu à l'unanimité par les autres membres présents d'autoriser à ce que les membres du festival :

- produisent des spectacles et diffusion de musique exceptionnellement jusqu'à 4 heures du matin au terrain des loisirs, 26A et B rue de l'Église du vendredi 29 juillet au dimanche 31 juillet 2016 inclusivement;
- puissent installer sur le terrain des loisirs les chapiteaux requis ainsi qu'utiliser le chalet des loisirs et le garage municipal pendant la fin de semaine (en ayant une responsable : Mme Éricka Gonthier ou autre (pour que rien ne se fasse voler) /Mme Liette Dodier responsable des bâtiments pour la municipalité);
- puissent avoir la présence des pompiers et premiers répondants lors de la démolition qui aura lieu le vendredi 29 juillet 2016;
- puissent aussi avoir les pompiers pour laver les tentes le samedi et dimanche matin ainsi que pour la parade des enfants le vendredi matin de la journée des enfants;
- Qu'une copie d'assurance de 1 000 000\$ soit remis le plus tôt possible à la municipalité ainsi que la programmation et que la municipalité soit nommée assurée additionnelle à la police d'assurance du festival (centenaire).
- Si possible, qu'une demande soit aussi envoyée à la responsable des PR ainsi qu'au directeur incendie;
- Que si possible, l'employé municipal vous aidera lors des préparatifs (pendant la semaine d'avant et la semaine d'après), ce sera la contribution municipal en plus du don déjà envoyé.

9. Finances et comptes à payer : (Demandes de St-Just pour le centenaire : 10C2A/ etc.)

-Il est proposé par M. Germain Couette et résolu à l'unanimité par le reste des conseillers présents

QUE la liste de déboursés soient approuvés tel que présentés avec les ajouts de factures reçues qui vient d'être énumérées et détaillées à la réunion du conseil d'aujourd'hui.

QUE la liste détaillées des dépenses sera mise dans le procès-verbal de la prochaine rencontre spéciale qui aura lieu après la présentation des états financiers par M. Chamard puisque d'autres déboursés seront ajouter entre le 4 avril et le __ avril (Voir p.13).

QUE l'on remet au centenaire de St-Just le même montant qu'il nous avait remis pour notre centenaire soit 1000\$ et qu'on mentionne au festival de ne pas contribuer puisque la municipalité couvre pour tous ces organismes. Cependant, que concernant la parade, on n'est pas certain d'y être présent puisque ce sont les mêmes dates qu'ici.

-Le compte de caisse de la municipalité est de 51 499.04\$ en date du 25 Mars 2016.

10. Correspondances (C1 à C22 et...Parades à St-Cyprien et à St-Just,...);

-La majorité des correspondances sont maintenant envoyées par courriel et quelques autres copiées dans l'enveloppe des conseillers soient de C1 à C32. S'ils veulent revenir sur des points, c'est à eux de le faire... Sinon, la Dg revient simplement sur les choses non envoyées.

-Il est convenu de demander l'évaluateur pour évaluer le camion incendie (évaluation qui sera bonne pour 7 ans pour les assurances municipales) puisqu'on en doit encore beaucoup dessus.

-Il ni aura pas de dossier pour vente pour non paiement de taxe pour 2016. Tous les gens ont pris entente finalement.

-J'ai le rapport de l'AGA du Transport Collectif si ça vous intéresse.

-Pour les organismes, ils ont jusqu'au 22 avril prochain pour envoyer leurs activités qui auront lieu entre le 27 mai et le début de septembre, pour mettre dans le prochain guide de programmation d'été 2016.

-Le mardi 19 avril en avant-midi à la MRC de Montmagny, il y aura la présentation du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL).

11. Demande pour acheter une table (comme Noémie a emprunté);

Il est refusé de vendre une seule table (avec le dessus en bois).

12. Dîner Scolaire (Démission de Mme Gervaise);

Comme vous avez pu prendre connaissance de la lettre de démission de Mme Gervaise Lajoie que la DG a reçu le 17 mars comme de quoi qu'elle terminait le lendemain, soit le 18 mars. La DG a du se virer de bord rapidement et a demandé à Mme Nancy Roseberry pour venir faire le tremplin entre le ou la prochain (ne) candidat (te). Il est proposé par M.

2016-04-04/53

Germain Couette et résolu à l'unanimité par les autres membres présents que Mme Liette demande à Mme Diane Drouin si ça l'intéresse de faire la surveillance de l'heure du midi (entre 11h00am et 12h30pm).

-13. Fixer une date pour la présentation des états financiers (le lundi 11 ou jeudi 14 avril) à 19h00;

Il est convenu de faire la rencontre spéciale le lundi 11 avril prochain à 19h30 en rencontrant M. Chamard ½ heure avant.

14. Dates à retenir (calendrier et...) :

Bureau mun. fermé :

-Du mercredi 6 avril et 7 avril fermé pour formation à l'extérieur ainsi que le lundi 18 avril;

-Fermer vendredi le 8 avril à cause d'un rendez-vous;

-Recyclage :7 et le 21 Avril 2016

-Vidange : 12 et le 26 Avril 2016

À la salle communautaire de l'école:

-Cuisine Collective le mardi 12 Avril de 8h à 12h;

-L'Âge D'Or les mardis 5,12,19 et 26 Avril à 19h;

-Les cartes de la Fabrique les vendredis 1,8,15,22 et 29 Avril 2016;

-Mercredi le 27 Avril de 15h à 16h30 atelier de cuisine avec les jeunes du primaire

Les messes du jeudis soir à 19h et du dimanche sont maintenant à l'église...???

-Le dîner des Bénévoles le mercredi 20 Avril dès 11h30

-Les Affiliées dès 19h le mercredi 6 Avril 2016 et je crois que c'est à la sacristie maintenant...??

Au gymnase :

-Volleyball le lundi 4,11,18 et 25 Avril 2016;

-Badminton les mercredis 6,13,20 et 27 Avril ainsi que les vendredis 1,8,15,22 et 29 Avril 2016;

Ancienne caserne incendie -La joujouthèque (avec l'annonce du linge...(Friperie)) Le jeudi 7 Avril 2016 dès 18h

-Salle de conditionnement Physique ouverte sur demande...

15. Affaires Nouvelles :

16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Germain Couette et résolu à l'unanimité par le reste des conseillers présents que la séance soit levée à vingt heures cinquante-deux minutes.